

Adresse du conseil général et du conseil révolutionnaire de Juillac (Corrèze) qui applaudissent avec transport et félicitent la Convention pour sa surveillance active et les mesures déployées dans ces circonstances, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général et du conseil révolutionnaire de Juillac (Corrèze) qui applaudissent avec transport et félicitent la Convention pour sa surveillance active et les mesures déployées dans ces circonstances, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 295;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28228_t1_0295_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

blique française. L'Europe entière a les yeux fixés sur vous. Continuez à vous montrer dignes de votre céleste origine en ne démentant jamais la gloire immortelle que vous vous êtes acquise. Les tyrans frémissent et leurs cris de rage sont des applaudissemens pour vous. Une nouvelle conspiration vient d'être aperçue au milieu de vous; grâce à votre énergie et à votre surveillance. Des membres gangrenés siégés parmi des républicains! Quelle atrocité! Que les têtes de ces vils suppôts de la tyrannie tombent comme celles des Vergniaud, Grangeneuve, etc... Dignes représentans, la Société républicaine de Fos-Amphoux, en vous priant d'accepter le tribut juste de son admiration, de sa reconnaissance, et de son amour, vous conjure au nom de l'humanité de rester au poste, que vous occupez si dignement, jusqu'au jour fortuné, qui aura fait disparaître tous les scélérats de dessus la surface de la terre ».

JEARD (*présid.*), JAUBERT (*vice-présid.*),
HARRY (*secrét.*).

[*Le Conseil g^{al} de Fos-Amphoux à la Conv.; 20 germ. II*].

« Citoyens représentans du peuple,

L'indignation de la commune de Fos-Amphoux fut à son comble lorsqu'elle apprit l'affreuse conspiration ourdie par les vils satellites des tyrans coalisés pour détruire la liberté, mais que ces intrigans soudoyés, ces ennemis irréconciliables d'un peuple qui cherchent continuellement à tromper et à séduire, sachent que du sommet de la Montagne, partira sans cesse la foudre pour les écraser. Votre surveillance, votre fermeté, votre activité, Citoyens législateurs, déjoueront toujours leurs complots liberticides, votre zèle ardent et infatigable fera triompher la République, et rendra heureux et vertueux ce peuple que l'on veut perdre. Continuez donc, Citoyens représentans, votre carrière, glorieuse, mais pénible: ne quittez pas les rênes du gouvernement, que la liberté ne soit affermie et les traîtres entièrement anéantis; notre reconnaissance et notre estime seront alors sans bornes ».

H. THANERON, Victor BARRAS (*off. mun.*),
HARRY (*secrét.*).

CXLIII

[*La Sté popul. de Jujurieux, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Vous avez établi d'une manière solide les principes qui assurent le bonheur du peuple dans un gouvernement républicain. La liberté et l'égalité s'élèvent majestueusement sur les débris de la tyrannie sous le poids de laquelle il a gémé pendant plusieurs siècles, et bientôt l'univers ne formera qu'une famille de frères.

Mais les monstres qui l'asservissent, et dont la dernière heure va sonner, n'ont pas renoncé au projet qu'ils ont conçu depuis longtemps de détruire votre ouvrage. Plus leur destruction est prochaine, plus leurs efforts sont terribles: Vous en avez jugé, Législateurs, par l'infernale conspiration qui vient d'échouer par vos soins.

Que les traîtres payent promptement le prix qui est dû à leurs forfaits, nous sommes debout pour les exterminer.

Nous combattons les despotes jusqu'à leur entier anéantissement et en nous tenant en garde contre les intrigans revêtus des couleurs du patriotisme; nous poursuivrons l'aristocratie jusque dans ses derniers retranchemens.

Mais nous avons besoin de sages pilotes pour conduire au port le vaisseau de la République. Restez fermes et inébranlables à votre poste jusqu'à la paix ».

ALLIOT (*présid.*), BONNET fils,
DEMEURE (*secrétaires*).

CXLIV

[*Le Conseil gén. et le C. révol. de Juillac, à la Conv.; 10 germ. II*] (1).

« Représentans du peuple français,

Pendant que vous mettiez la vertu et la probité à l'ordre du jour, d'infâmes scélérats revêtus d'une funeste popularité, projetaient les plus horribles attentats. Nous avons frémi des dangers qu'a courus la liberté. Le comité de salut public et le comité de sureté générale ont bien mérité du genre humain.

Nous applaudissons avec transport, nous nous félicitons de la surveillance active, des mesures énergiques que vous avez développées dans ces circonstances périlleuses. Exterminez tous les traîtres, tous les conspirateurs. Que les faux amis du peuple tremblent! La hache vengeresse en fera justice. S'il est encore dans la République des Cethegus, des Catilinas, qu'ils sachent qu'ils trouveront partout des Cicerons et des Brutus.

La République est impérissable. Jamais le peuple ne s'insurgera que contre ses ennemis. Et vous, les fondateurs de cette puissante République, faites la vouloir, faites la respecter, et ne quittez le poste où la confiance du peuple vous a placés, que lorsque l'Europe ne comptera plus de despotes.

P.S. — Nous croyons devoir vous prévenir que nous avons fait passer depuis quelques jours à l'administration du district un don patriotique de plus de 200 chemises et de 60 paires de bas pour les défenseurs de la patrie. Une nouvelle souscription a déjà produit dès le premier jour environ 60 draps de lit pour le service des hôpitaux ».

CHAVOIX, MAURIAC, MAURIN, DUMAS, CHASSAIGNAC (*agent nat*), TRARIEUX (*secrét.*),
NOUVION LAVAL, G. JOYET, DOMINAIN.

(1) C 303, pl. 1103, p. 12. Départ. de l'Ain.

(1) C 303, pl. 1103, p. 13. Départ. de la Corrèze.